**-1-**

**LE CRÉPUSCULE DE L’AUTORITÉ ?**

« Notre temps est dur pour l’autorité. Les mœurs la battent en brèche, les lois tendent à l’affaiblir. Au foyer comme à l’atelier, dans l’État ou dans la rue, c’est l’impatience et la critique qu’elle suscite plutôt que la confiance et la subordination. Heurtée d’en bas chaque fois qu’elle se montre, elle se prend à douter d’elle-même, tâtonne, s’exerce à contretemps, ou bien au minimum avec réticences, précautions, excuses, ou bien à l’excès par bourrade, rudesses et formalisme »,

Charles De Gaulle, *Le Fil de l’épée*, (1932) Plon, 1999, p. 179.

On n’a sans doute jamais autant parlé de l’autorité depuis qu’elle est en crise. Que ce soit dans la famille, à l’école, dans la cité ou dans l’entreprise, cette crise semble générale ; les signes de la disparition possible et prochaine de l’autorité sont guettés avec une attention inquiète voire angoissée, plus rarement euphorique, alors même qu’il y a encore une trentaine d’années le terme était devenu un véritable « gros mot ». Souvenons-nous : c’était l’âge anti autoritaire, où il était « interdit d’interdire », où la « personnalité autoritaire », de préférence paternelle, machiste et rigide, était jugée responsable de la dérive tout à la fois totalitaire et capitaliste du monde moderne. Il faut bien l’admettre, après l’ivresse émancipatrice et libertaire, le temps semble venu de la gueule de bois. Et, avec elle, la mobilisation générale pour tenter de ranimer qui le père, qui le maître, qui le chef, dont la démocratie, l’individualisme et la consommation auraient provoqué la mort soudaine. Il serait donc, entend-on parfois, urgent de restaurer l’autorité de jadis ou, à tout le moins, de tenter d’en préserver précieusement les parcelles restantes. D’où la frénésie contemporaine sur ce sujet, que l’on retrouve aussi bien à la une des magazines que dans les colloques savants. Une telle passion devrait pourtant nous mettre la puce à l’oreille : est-elle vraiment menacée cette autorité dont tout le monde parle ? Davantage que d’une réaction ou d’une conservation, ne s’agirait-il pas d’une réinvention, certes inquiète, mais peut-être plus réfléchie que jamais ? Bref, plutôt que le crépuscule, ne vivons-nous pas le contraire l’aurore de l’autorité ?

 ***Qu’est-ce que l’autorité ?***

Il faut distinguer l’autorité du pouvoir, ne serait-ce que parce qu’il peut y avoir du pouvoir sans autorité – l’autoritarisme du petit chef – et de l’autorité sans pouvoir – le prestige du vieux sage. L’autorité se distingue aussi de la contrainte par la force, qu’elle permet d’éviter, et de l’argumentation rationnelle, qu’elle dépasse. L’autorité n’a besoin ni d’imposer ni de justifier. « C’est plus qu’un conseil et moins qu’un ordre, un avis auquel on ne peut passer outre sans dommage »[[1]](#footnote-1). L’étymologie du terme est connue : le mot vient du latin *augere* qui signifie augmenter. L’autorité est donc une opération un peu mystérieuse qui augmente un pouvoir – le petit chef devient alors un grand homme – ou un argument – puisque l’argument d’autorité est censé avoir plus de valeur que les autres. Il y a une forme de « dopage » dans le mécanisme de l’autorité, puisqu’il consiste en un accroissement artificiel de puissance de commandement ou d’argumentation. D’où peut provenir cette augmentation ? On peut d’abord en rechercher la source – c’est la piste la plus évidente – dans une instance extérieure et supérieure au pouvoir lui-même, qui justifierait qu’on fasse confiance à ceux qui le détiennent, au point de leur obéir parfois aveuglément.

Allons à l’essentiel. Sous réserve d’inventaire, on peut repérer dans l’histoire humaine, trois sources principales.

 Il y a d’abord l’autorité qui vient du passé. Cela ne signifie pas seulement qu’un pouvoir ou un discours se trouve accrédité lorsqu’il a fait ses preuves et peut s’appuyer sur l’expérience ; cela veut dire plus profondément qu’un pouvoir ou un discours ne vaut que s’il est hérité et qu’il peut justifier une généalogie qui le relie, sans solution de continuité, à un passé fondateur et glorieux. La meilleure illustration est donnée par les institutions de la Rome antique. C’est là d’ailleurs que naît le mot. Pour les Romains, la fondation de leur cité avait un caractère sacré. C’est de cette fondation que les dirigeants tiraient leur légitimité. « Les hommes d’autorité, écrit Hannah Arendt, étaient les anciens, le Sénat ou les patres, qui l’avaient obtenu par héritage et par transmission de ceux qui avaient posé les fondations pour toutes choses à venir, les ancêtres, que les Romains appelaient pour cette raison les majores[[2]](#footnote-2). » Du même coup, ainsi que Cicéron le disait, « tandis que le pouvoir réside dans le peuple, l’autorité appartient au Sénat » (*De Legibus*, 3, 12, 38), car c’est lui qui, relié au passé, a la capacité d’augmenter les décisions en les soustrayant aux querelles de la plèbe. À cette époque, l’âge et le train de vie des sénateurs étaient perçus comme une inestimable qualité ! « Qu’est-ce que la tradition ? », se demandait Nietzsche dans Aurore (I, § 9) : « C’est une autorité supérieure à laquelle on obéit, non parce qu’elle commande l’utile, mais parce qu’elle commande. » Ainsi défendre la tradition est déjà commettre un sacrilège à son égard : c’est reconnaître la non-évidence de sa puissance ordonnatrice.

 Le pouvoir (ou le discours) peut être augmenté à partir d’une seconde source : la contemplation d’un ordre du monde ou, comme le disent les philosophes grecs, du cosmos[[3]](#footnote-3). Quand on parle aujourd’hui du microcosme politique, c’est pour en souligner l’étroitesse et la mesquinerie. Chez les penseurs de la Grèce antique, si la cité est un microcosme, c’est qu’elle doit reproduire en petit ce que l’univers est en grand. La connaissance du monde permet donc de trouver les règles pour tenter de mettre de l’ordre dans la coexistence troublée et querelleuse des hommes. La philosophie politique est la quête de ce qui permet d’augmenter le pouvoir, c’est-à-dire d’en justifier la légitimité. Qui doit gouverner la cité ? Telle est sa question directrice. Aristote répondait que, à travers l’observation de la nature, on pouvait voir que « certains sont faits pour commander et d’autres pour obéir ». C’était ainsi « l’autorité de la nature », et non pas seulement celle du passé, qui justifiait les inégalités dans les sociétés d’ancien régime ou les systèmes de castes. La hiérarchie y était perçue comme « naturelle », distinguant des genres d’humanité distincts.

 Il existe enfin, à côté du passé et du cosmos, une troisième source d’augmentation du pouvoir : c’est celle du sacré ou du *theos* (divin). Saint Paul en est le meilleur interprète quand il énonce cette célèbre formule : « Il n’y a point d’autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l’autorité se rebelle contre l’ordre établi par Dieu » (Rm 13, 1-7). Cette fois-ci, ce n’est plus seulement le lien avec le passé fondateur ou l’identification avec l’ordre naturel, qui garantit au pouvoir son autorité ; c’est la proximité d’avec Dieu. À vrai dire, le christianisme proposa une forme de synthèse des trois modèles, puisqu’il associait l’autorité traditionnelle, par la référence à une Révélation primordiale, l’autorité cosmologique, par l’idée d’un ordre et d’une bonté de la Création, et l’autorité théologique, par l’idée d’un Dieu omnipotent, source, donc, de tout pouvoir.

 Cette synthèse impressionnante d’une autorité absolue était aussi fragile, car il n’est pas certain que ces trois sources soient compatibles entre elles. C’est d’ailleurs l’ébranlement du dispositif chrétien qui est à l’origine de la crise contemporaine de l’autorité. Que s’est-il passé ?

Déconstruction ou reconstruction ?

 Avec la Renaissance, et presque simultanément, les trois formes primordiales de l’autorité vont se trouver ébranlées et contestées. L’autorité traditionnelle, qui avait déjà subi plusieurs coups de boutoir chez les Grecs comme chez les chrétiens, est fragilisée du fait de la coexistence critique de plusieurs « traditions » : le dogme chrétien et la culture païenne redécouverte. Plusieurs traditions, cela signifie la fin de la tradition. L’autorité cosmologique est mise en question par les découvertes astronomiques qui interdisent désormais de voir le monde comme un ordre harmonieux beau, juste et bon. On est passé, avec Copernic et Kepler, « du monde clos à l’univers infini » (A. Koyré). Impossible donc d’y « observer la loi ». Enfin, l’autorité théologique est minée par les profonds désaccords qui la traversent à l’occasion de la Réforme : comment espérer fonder un ordre politique stable sur ce qui est devenu le principal fauteur de trouble, à savoir l’interprétation du Texte sacré ? Bref, des trois fondements de l'autorité, il ne reste rien ou, en tout cas, rien d’évident ni d’incontestable.

 Mais cette déconstruction de l’autorité ancienne par la modernité s’accompagne aussi d’une tentative de reconstruction. Le projet paraît fou et voué à l’échec, puisqu’il s’agit de chercher l’augmentation d’un pouvoir non à partir d’une extériorité supérieure (le passé, le cosmos ou le divin), mais à l’intérieur de l’humanité elle-même. Nietzsche a une belle image pour décrire cette folie : il la compare au geste du baron de Münchhausen, qui, pour se sortir d'un marais où il était tombé, décide de se tirer lui-même par les cheveux.

Quelle forme peut prendre une autorité purement humaine ? La réponse est claire : c’est parce qu’il bénéficie de l’accord des humains concernés qu’un pouvoir ou un argument se trouve augmenté ou, comme on dit aussi, légitime. Cette problématique « démocratique » de l’autorité la place dans une position scabreuse, puisque aucune de ses formes ne pourra plus accéder au statut d’absolu. Mais cette faiblesse est aussi une force puisqu’elle suppose toujours l’accord des esprits ce qui rend, lorsqu’elle y parvient, son efficacité imparable.

***Qu’est-ce qui fait autorité aujourd’hui ?***

Pour tenter ce bilan, il faut affronter cette question : qu’est-ce qui fait (encore) autorité aujourd’hui ? Sous réserve d’inventaire, j’en identifierai trois formes, qui ne sont pas d’ailleurs sans rapport avec les figures primordiales.

 *L’autorité du savoir : l’expertise*

Notre époque est d’abord très réceptive à l’autorité du savoir et de la science. Nous croyons en la science. Devant elle on s’incline ; elle ferme les bouches et éteint les discussions. Le pouvoir en place doit s’entourer d’experts, voire confier les affaires de la Cité « au meilleur économiste de France » (Valéry Giscard d’Estaing à propos de Raymond Barre). Comme s’il allait de soi que celui-ci fût aussi le meilleur politique. Platon disait lui, en son temps, que c’était au philosophe qu’il revenait d’être roi ! Sans aller jusque-là, nous exigeons au moins du politique qu’il « connaisse ses dossiers ».

 Mais cela, hélas, ne suffit pas. Certes, nous croyons très fort en la science, mais la science elle-même, hormis quelques scientistes incorrigibles, n’a que peu confiance en elle. Elle n’a même jamais eu aussi peu de certitude. Bref, si le savoir peut accompagner le pouvoir, il ne le remplace pas. Le savant et le politique, comme disait Max Weber, sont deux vocations très différentes, même si l’on peut souhaiter que le savant pense davantage « comme s’il devait agir » et que le politique agisse davantage « comme s’il devait penser ». Il n’en reste pas moins que, comme l’écrivait Hobbes dans le *Léviathan*, « *Auctoritas non veritas facit legem* (C’est l’autorité, non la vérité, qui fait la loi) ». Et Arendt ajoute que « du point de vue de la politique, la vérité a un caractère despotique[[4]](#footnote-4) ». Et nous nous méfions, plus que tout, du gouvernement des experts.

L’autorité charismatique : le leadership

Déçu par l’expertise, on se tournera alors vers une autre forme d’autorité : celle que confère le charisme. Notion confuse en vérité qu’on aurait bien du mal à définir. Elle s’attache à un individu supposé exceptionnel, souvent en raison de sa personnalité, mais aussi des circonstances dans lesquelles il a pu l’affirmer. C’est ce qu’on demande au professeur, quand l’autorité du savoir ne suffit plus. C’est ce qu’on attend du dirigeant d’entreprise en plus de sa compétence. C’est ce qu’on exige de l’homme politique, lorsque le « sacre » de l’élection semble insuffisant. Avec toutefois cette réserve cruciale : la traduction allemande de leader est Führer ! Staline se faisait appeler « Guide génial » et Mao, « Grand Timonier ». Le maître charismatique risque à tout moment de se transformer en despote, voire en gourou. « Il n’est point de pire tyran, a-t-on fait dire à Spinoza, que celui qui sait se faire aimer. » Bref, le leadership peut toujours être suspecté de manipulation, de calcul ou d’oppression. La raison de cette méfiance est que l’origine de son exceptionnalité n’est pas identifiable : ni la tradition, ni le cosmos, ni le divin ne viennent plus l’assurer contre les risques de dérive. Elle ne peut donc résider qu’en lui-même, dans sa grandeur d’âme ou dans sa vile bassesse.

Comme le savoir de l’expertise, le leadership du charisme est un des éléments de l’autorité contemporaine, sans doute nécessaire, mais non suffisant. L’autorité contemporaine demande une garantie supplémentaire. Où la trouver ?

*L’autorité compassionnelle : la sollicitude*

Peut-être dans cette « moraline » démocratique que dénonçait Nietzsche de manière sans doute trop univoque (*Aurore*, 132 sq.). Mais avec lui, il faut bien constater, que, de nos jours, la souffrance d’autrui et l’attention à sa souffrance produisent une autorité qui semble l’emporter sur toutes autres formes. On le voit dans la famille où, après « la puissance paternelle », « l’autorité parentale », puis « l’autorité parentale conjointe », c’est désormais « l’intérêt de l’enfant » qui fait autorité. On le voit dans la Cité où après la « puissance publique », c’est le « service public » voire la « protection sociale » qui semblent constituer la seule autorité incontestable.

Prenons un exemple qui peut illustrer cette nouvelle autorité moins simple et moins évidente de nos temps hypermodernes. Mettons face à face un chef d’entreprise et un de ses salariés qui vient d’être licencié économique. Le premier aura beau expliquer – avec toute sa compétence et son charisme –, l’absolue nécessité de sa décision, il aura l’air d’un salaud face au spectacle vivant de la détresse humaine. Or, la souffrance fait la victime, et la victime, de nos jours, fait autorité pour le meilleur ou pour le pire. Pour le meilleur, c’est la solidarité mondiale dans les catastrophes naturelles ou humaines : quand la sympathie universelle semble primer un temps sur les égoïsmes étroits. Pour le pire, c’est l’illusion que la souffrance confère mécaniquement des droits, voire des privilèges. Il faut donc user avec prudence de cette autorité de la souffrance humaine. Elle est un formidable levier pour l’action et la mobilisation des individus. Elle peut aussi donner lieu à la plus lamentable des démagogies, car la raison du plus souffrant n’est pas toujours la meilleure.

 Compétence, charisme, compassion : on a là, sous réserve (encore une fois) d’un inventaire plus complet, les trois éléments d’un portrait plausible de l’autorité contemporaine. Tout le problème est qu’il est devenu très difficile de l’incarner, car chacun de ces traits permet aussi bien de dénoncer que de fonder cette prétention. Ainsi, à l’image rêvée du politique « visionnaire-charismatique-humaniste », on pourra toujours opposer celle – honnie – du « technocrate-gourou-dégoulinant-de-bons-sentiments ».

Il existe pourtant un critère assez clair qui permet de distinguer la mauvaise de la bonne autorité. L’une nous fait prendre, si je puis dire, les « messies » pour des lanternes en niant toute espèce d’humanité et de liberté, tandis que l’autre se définit comme un « service rendu » à autrui et à soi-même. C’est ce que remarquait Saint Augustin quand il parlait – il y a bien longtemps – d’une autorité de « service » : « L’autorité, écrivait-il (*Cité de Dieu*, XIX, 14), est à qui pourvoit à l’intérêt d’autrui : elle appartient au mari sur la femme, aux parents sur les enfants, aux maîtres sur les serviteurs. L’obéissance est le devoir de ceux pour qui l’on veille : la femme obéit au mari, les enfants aux parents, les serviteurs aux maîtres. Mais dans la maison du juste vivant de la foi et voyageant encore loin de la céleste cité, ceux même qui commandent sont les serviteurs de ceux à qui ils paraissent commander. Ce n’est point par la passion de dominer qu’ils commandent, mais par la loi du dévouement, non par l’orgueil d’être le maître, mais par le devoir de la providence[[5]](#footnote-5). » Il y a bien des choses que nous ne pouvons plus approuver dans ce texte, puisque nous vivons à l’âge de l’égalité et de la laïcité. Du moins pouvons-nous y trouver cette idée à la fois très profonde et très opérationnelle : la bonne autorité, celle que nous recherchons avidement à l’âge démocratique, est celle qui fait grandir (c’est-à-dire qui augmente) à la fois celui qui l’exerce et celui qui s’y soumet. Elle permet à l’un et l’autre de devenir plus grands, c’est-à-dire adultes.

Par où l’on peut conclure que la crise moderne de l’autorité est une crise de croissance. Elle nous révèle le véritable fondement de l’autorité qui n’est pas la contrainte extérieure, mais la nécessité intérieure, puisque nous ne pouvons pas vivre ni grandir sans elle. Comment peut-on dire qu’il serait moins solide que jadis ? Elle nous en révèle également la véritable nature, qui n’est pas un ordre brutal, vertical et rigide, mais un processus, fait d’inquiétude, de doute, de réflexion et de limitations. Est-ce vraiment un défaut pour qui aspire à l’âge adulte ? Il se pourrait donc que l’âge de l’autorité ne soit pas derrière, mais devant nous ; nous ne vivons pas son crépuscule, mais son aurore.

1. Theodor Mommsen, *Le droit public romain* (1871-1888), De Broccard, 1985, T. III, p. 1034. [↑](#footnote-ref-1)
2. Hannah Arendt, « Qu’est-ce que l’autorité ? », *La Crise de la culture*, Gallimard, « Idées », 1972. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir Léo Strauss, *Droit Naturel et Histoire*, [1953], Flammarion, « Champs », 1986, p. 108 : « À l’origine, l’autorité s’enracinait dans la tradition ancestrale. La découverte de la notion de nature ruine le prestige de cette tradition ancestrale. La philosophie abandonne ce qui est ancestral pour ce qui est bon en soi, pour ce qui est bon par nature […]. En ruinant l’autorité de la tradition ancestrale, la philosophie reconnaît que la nature est l’autorité suprême. Il serait plus exact toutefois de dire que, ce faisant, la philosophie reconnaît en la nature *l’*étalon. » [↑](#footnote-ref-3)
4. « Vérité et politique », *La Crise de la culture*, *op. cit.*, p. 306. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le lien entre le texte d’Augustin et l’autorité démocratique peut être établi à travers l’usage qu’en ont fait les « monarchomaques protestants » (Hotman, Languet, Théodore de Bèze). Pour eux, l’autorité du roi ne vient de Dieu que pour autant qu’il est le serviteur (ministre) de son peuple (voir *Vindicae contra tyrannos*, 1579). [↑](#footnote-ref-5)